



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 24 Septembre 2014

Date de la convocation 17 Septembre 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. Salvador RUIZ, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIÈRE Yolande, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme OLLIÉ Sophie, M.BARON Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, FONTES : M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES : BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, Mme PASSIEUX Marie à M.COSTE Bernard, M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude, M.SOULAYROL Alain à M.COSTES Jean, M.VALENTINI Gérald à M.BARDEAU Francis,</p>

Objet : Appel à projet 2014 « Relais Ecomobilité » de l'ADEME LR

Monsieur JURQUET informe les membres du conseil communautaire que l'ADEME Languedoc-Roussillon a initié une labellisation appelée « Ecomobilité » qui vise à développer des actions de mobilité durable dans les communes. Ce label permet aux collectivités de valoriser leur engagement en mettant en œuvre 5 actions écomobiles sur l'année en cours.

En 2014, afin de dynamiser cette démarche, l'ADEME a lancé un appel à projet auprès des EPCI de la Région LR, pour qu'ils s'engagent dans une démarche « Eco-mobilité relais ».

Il s'agit d'agir à deux niveaux :

- Au niveau intercommunal, en mettant en œuvre 5 actions éco-mobiles, dans un objectif d'exemplarité ;
- Au niveau communal, en promouvant la démarche « écomobilité » et en accompagnant techniquement les communes qui souhaitent devenir « Acteur écomobile » et être labellisées par l'ADEME,

Dans son action N° 5 « Mobiliser les communes et valoriser leurs actions en faveur du développement durable », l'Agenda 21 du Clermontais prévoit de répondre à l'appel à projet de l'ADEME LR « Relais Eco-mobilité ».

De nombreuses actions en faveur de l'écomobilité sont déjà mises en place par la Communauté de Communes du Clermontais et plusieurs communes sont en attente d'accompagnement.

En février 2014, le Président de la Communauté de Communes du Clermontais signifiait à l'ADEME LR la volonté de la Communauté de Communes de s'engager.

La proposition de réponse à l'appel à projet va essentiellement permettre de valoriser des actions de la Communauté de Communes du Clermontais déjà mises en place ou engagées pour 2014.

Au niveau communal :

- Action N°1/Service communication Agenda 21 : Création d'un service d'accompagnement des communes –*Engagé*

Au niveau intercommunal

- Action N° 2/Service communication Agenda 21 : Organisation de manifestations responsables - *Réalisé*
- Action n° 3/ Service jeunesse et Agenda 21: Valorisation et développement du Patte à do' - *Engagé*
- Action n° 4/Service jeunesse : Grand défi Vivez Bougez – *Réalisé*
- Action n° 5/Service jeunesse CISPD : Programme pédagogique de prévention routière – *Réalisé*
- Action n° 6/Service jeunesse et Agenda 21 : Participation à la semaine européenne de la mobilité- *Engagé*
- Action N° 7 /service aménagement du territoire : Etude mobilité du SCoT Pays Cœur d'Hérault - *Engagé*

La participation de la Communauté de Communes du Clermontais permettrait :

- d'inscrire notre territoire dans une démarche régionale, de créer une dynamique territoriale sur la thématique de la mobilité, de faire connaître et partager les bonnes pratiques.
- de bénéficier d'un appui méthodologique de l'ADEME et de conseils d'un bureau d'études spécialisé en mobilité durable, financé par l'ADEME.

Afin de valider le lancement de cette démarche, il s'agit aujourd'hui de délibérer sur la réponse à l'appel à projet 2014 « Relais écomobilité » de l'ADEME LR et d'autoriser le Président à signer la charte d'engagement (Cf. pièce annexe).

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur JURQUET, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet 2014 « Relais écomobilité » de l'ADEME LR tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official seal. The seal contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HERAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a figure holding a staff and a sun.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20140926-2014-09-24-24-DE
Date de télétransmission : 03/10/2014
Date de réception préfecture : 03/10/2014